



COMITE SYNDICAL DU 6 MARS 2026 DELIBERATION DCS26_03_06_15

L'an deux mille vingt-six, le six mars, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, au Parc départemental de l'Isle Briand au Lion d'Angers, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire	x		
	M. AUBRY Fabien	Titulaire		x	
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant			x
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire	x		
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
	M. LEHEE Stephen	Suppléant			x
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire	x		
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire	x		
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant	x		
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEOIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUILLEUX, délégué d'Anjou Loir et Sarthe

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 15

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoir : 1 de F AUBRY à Y MARY

Nombre de votants : 16

Date de la convocation : 26 février 2026

OBJET : SUPPRESSION D'UN POSTE DE TECHNICIEN AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10,

Vu la création du Syndicat d'Eau de l'Anjou (S.E.A.) au 1^{er} janvier 2018,

Vu l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 précisant que les emplois des collectivités sont créés et supprimés par l'organe délibérant

Vu la délibération du 12 février 2021 (n°2021/12-II/02) relative aux règles de gestion des emplois de droit privé et au projet de tableau des effectifs,

Vu la délibération du 23 juin 2023 (n°2023/06-23/04) relative aux règles de gestion des emplois au tableau des effectifs,

Considérant que la compétence eau potable est qualifiée légalement de Service Public Industriel et Commercial (SPIC),

Considérant la mise en place de contrats de droit privé, et la nécessité de faire évoluer le tableau des effectifs,

Considérant l'avis du Comité Social et Territorial du CDG 49 du 2 mars 2026,

Le Président expose :

Afin de conserver un tableau des effectifs représentatif de la structure et de la taille du syndicat, il est proposé de supprimer 1 poste vacant de fonctionnaire/ technicien :

CADRE D'EMPLOI / GRADE	NOMBRE	COMMENTAIRES
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>		
TECHNICIEN 1ère Classe	1	Départ en disponibilité du titulaire du 15/09/2022 au 14/09/2025, prolongée jusqu'au 14/09/2027.

Le Comité, après en avoir débattu, décide :

- **La suppression d'un poste permanent de technicien à temps complet ;**
- **Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la présente**

**Vote : 16 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité**

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 049-200077402-20260306-DCS26_03_06_15-DE

